

**Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté
N41- 2à avril 2004**

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.
Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 33, Fax : 01 44 62 12 34 Site de la

-
- 1 - Réunion nationale du CNDF
 - 2 - Intervention de Roberta au meeting de soutien aux italiennes en exil en France
 - 3 - Ces femmes victimes de violences a qui ont denie toute existence
 - 4 - Colloque Femmes Marocaines
 - 5 - Une marche de nuit à paris
 - 6 - Contre le recul des droits des femmes dans le monde : marche des femmes americaines le 25 avril
 - 7 - Avec les mères de la Place de Mai

1 - Reunion nationale du Collectif National pour les droits des femmes

Elle aura lieu le samedi 8 mai et le dimanche 9 mai au Snuipp, 12 rue Cabanis, 75013 Paris, métro Glacière.

Voici l'ordre du jour :
Samedi 8 mai

13h30 Accueil

- 14h-16h : rapport introductif : situation politique, bilan du 8 mars.
- Tour des villes
- Debat

16h-16h15 : pause

16h15-19h : discussion sur les perspectives : Assises sur les Droits des Femmes et ou en est le feminisme ? ou/ et Manifestation nationale ? Où en sont nos rapports avec le mouvement social ? Comment s'inclure dans la lutte sur la protection sociale ? Que faire contre les intégrismes et en defense de la laicite ?

Dimanche 9 mai

9h30-11h : La Marche Mondiale des Femmes : initiative de Vigo (Galice) des 22 et 23 mai et nouvelle initiative mondiale de la MMF en 2005

11h-12h30 : campagne Violences : initiatives dans les villes et perspectives

12h30-14h : dejeuner

14h-16h30 : conclusions et prises de decisions.

Il est indispensable de s'inscrire pour cette reunion nationale en envoyant votre inscription au Collectif, 21 ter rue Voltaire, 75011, Paris. Mail : colcadac@club-internet.fr

2 – Intervention de Roberta au meeting de soutien aux italiennes en exil en France

Voici, suite a la réunion publique de soutien aux Italiennes du jeudi 8 avril,

l'Intervention de Roberta, menacée d'extradition par la France après 30 ans d'exil

Cher-e-s ami-e-s,

Je vous lis des morceaux de ma pensée, des aperçus chaotiques, comme moi, comme le monde qui nous entoure.

Les années 70 étaient les temps de mes 15/ 20 ans. Un espoir total, rêves, utopies personnelles et sociales étaient devant moi/nous, opposés à une société capitaliste et patriarcale qui enfermait les femmes dans le désir de l'homme, sa langue, ses lois.

Pourquoi s'engager et comment on le fait..... Au début un mouvement riche des sonorités discordantes, un rejet des injustices et des inégalités.

À la formation de tout devenir révolutionnaire il y a des alchimies, des émotions, des aspirations ; les analyses des situations historiques lui donnent un sens après.

D'où je viens, d'où venons-nous les femmes et les hommes exilés ?

Nous venons toutes/tous d'une histoire collective, une histoire de lutte sociale, politique, de cette nébuleuse désirante de révolte, radicale et, pour beaucoup de nous, armée.

Dans ce temps là, nous respirions le monde entier. S'engager dans la lutte était notre façon de vivre, mettre en jeu notre corps dans la transformation concrète de l'existant, une nécessité.

Se sentir sujet de notre destin, partager ensemble un devenir que nous croyions en train de se faire. Il ne s'agissait pas de trouver une place dans ce monde mais on voulait en construire un autre, ensemble.

Nous étions innocents et dangereux, comme des enfants qui traversent un terrain miné dans une époque guerrière. Nous voulions la révolution.

Ce grand rêve, qu'on voulait retenir, on le respirait au quotidien dans les assemblées permanentes, les premiers collectifs féministes, les luttes ouvrières et étudiantes, les cortèges, les occupations des logements vides, les mille questionnements sur une autre qualité de la vie.

On a cherché à être à la hauteur de ce rêve. On a voulu aller jusqu'au bout d'une histoire commencée bien avant nous. Dans un aller et retour de questionnements et d'incertitudes, dans l'espoir de n'avoir pas tort, cet engagement nous a transportés vers des choix d'initiative radicale. Une radicalité qui a essayé de rompre avec toutes les médiations, devenues à nos yeux impossibles, mais qui nous a engloutis.

Je l'assume cette histoire, mon histoire, sa part de responsabilité et sa part de richesse. Le temps s'écoule mais il ne passe pas, il demeure. Plus de mille femmes, et plus des trois mille hommes ont été condamnés pour des faits liés à des tentatives de subversion de l'ordre constitutionnel, pour appartenance à des associations subversives et à des bandes armées. Après 30 ans des corps sont encore prisonniers, exilés, la parole aussi.

La France a donné hospitalité à une partie de cette génération qui est la mienne, en pleine connaissance des faits qui nous étaient reprochés et de leur nature politique. Lasile, un, indifférencié, inconditionnel, pour toutes/tous et chacune/chacun : telle était et reste notre demande. Dans la réalité du monde contemporain qui a jeté des millions d'êtres humains, sur les routes de l'exil, y a-t-il un lieu où retourner ?

Depuis des années je vis en France, avec une carte de séjour, mais je vis sur les marges. J'ai quitté ma langue maternelle, et je suis rentrée dans l'autre, la langue de l'hospitalité. Parfois, les deux langues se mélangent et donnent une langue qui n'existe pas ou, mieux, qui n'existe que dans les territoires des exils.

Dans ce long parcours fait aussi de lacerations / separations, j ai du re/apprendre a vivre avec un corps singulier, Et il m a fallu du silence, beaucoup de silence, pour faire surgir du tumulte des voix, ma voix, Re/venir à un autre langage pour acceder à un « nous » riche de differences.

J ai repris l habitude de partir du JE pour parler de notre histoire differemment, pour etre precise, soucieuse de savoir qui parle et au nom de qui on parle.

J ai de/fait mon histoire pour en faire d autres, certaine que le monde peut encore etre rechauffe par la fureur et la douceur du desir, par la brulante necessite de la revanche d une autre vie.

Dans ce pays je continue a resister. Je circule entre parcours et realites de lutttes sans etre confinee, confisquee par aucune communaute.

Extradition : Je suis sous la pression de devoir agir, rEagir parce que les mots sont devenus brulants. A nouveau criminelle, encore et toujours terroriste, arme semantique pour essayer de nier a l infini le caractere politique de la longue saison subversive des annees 70.

Le temps s ecoule mais il reste, Il me laisse prisonniere dvune image figee, en otage dvun passe que n, va pas pu etre libere.

Roberta

COMMUNIQUE – 6 mars 2004

3 – Ces femmes victimes de violences a qui ont denie toute existence

Certaines femmes victimes de violences continuent, aujourd hui a ne pas pouvoir porter plainte aupres des services de police. Il s agit de femmes qui n ont pas de titre de sejour.

Lorsqu elles ont le courage de braver les menaces de l auteur des violences et d aller au commissariat porter plainte contre lui, elles peuvent se heurter a une autre violence : celle du refus d enregistrer leur plainte, ou celle de la menace de se faire expulser de France.

Les pratiques des commissariats a cet egard divergent :

- Certains enregistrent normalement la plainte
- D autres refusent categoriquement d enregistrer la plainte sous pretexte de l absence de titre de sejour (alors qu il suffit d un document d identite pour porter plainte)
- D autres encore acceptent le principe d enregistrer la plainte, mais de fait, dissuadent la femme victime de faire valoir ses droits en la prevenant que sa situation irreguliere sera signalee.

Dans ces deux derniers cas, la femme victime ne portera pas plainte, sa douleur et ses droits ne seront pas reconnus. L auteur des violences ne sera pas poursuivi et pourra continuer en toute impunitie à les exercer, et meme a se servir de cette situation pour assurer son pouvoir sur sa victime.

Quand bien meme la plainte a ete enregistree, on observe parfois que la bonne foi de la femme victime de violences est mise en doute du fait de l absence de titre de sejour : elle est soupçonnee d agir de la sorte uniquement pour obtenir sa regularisation !

Cela signifie-t-il que la qualite de victime est fonction de la situation administrative ?

Cette discrimination dans le traitement de la violence porte atteinte aux droits fondamentaux et minimise gravement la violence. Tout etre humain a droit au respect et a la protection de son integrite physique et morale. Ne pas garantir ce droit en assurant un systeme adequat et effectif de prise en compte de la plainte constitue une violation des droits humains.

Association souhaitant s'associer à ce communiqué en devenant signataire :

Nous adresser vos coordonnées par mail : catred@free.fr

4 - Sujet: Colloque femmes marocaines (24 avril 2004)

Femmes marocaines actrices de leur changement

Le 24 AVRIL 2004 a la Mairie du 19^{ème} Paris
(Salle des fêtes, 5/7 place Armand Carrel 75019 PARIS)

Les femmes marocaines sont de plus en plus présentes en France. Actives pratiquement dans tous les domaines, elles restent cependant « invisibles ».

L'Association des Femmes Franco-Marocaines (AFFMADC) œuvre au quotidien pour les accompagner et les soutenir dans leur démarche d'intégration et d'émancipation, un processus qui est loin d'être facile pour toutes les femmes confondues.

Ce colloque a comme ambition de rendre visible leur présence dans la réalité française, de réfléchir sur leurs ambitions de libération, de réussite personnelle et professionnelle à travers les modifications de la moudawana, de ses prolongements dans la société française.

Ces femmes ne voudraient pas nécessairement couper leur lien socioculturel avec leur pays d'origine, ce lien passe d'abord par la mère « outil et facteur de transmission ».

Les jeunes femmes marocaines menent plusieurs fronts à la fois, la difficulté de la promotion professionnelle, de l'intégration, de la pression familiale ou le poids de la tradition, et cela ne concerne pas seulement celles qui maîtrisent « les mots et les choses ».

Ces femmes marocaines visibles ou invisibles vivent aussi des situations dures, inhumaines qui sont dues généralement à leur statut économique, juridique précaire mais aussi à leur difficulté à faire face dans plusieurs situations à une injustice de la part des parents ou de la fratrie.

Ce colloque se veut optimisant pour donner à ces femmes un visage et une réalité sociale.

Programme :

Matin 09 h 30 ^ 13 h 00 : Présentation de l'association par la Présidente

1er sujet : La présence des femmes marocaines en France : aperçu historique, évolution socio-économique, participation politique.

Cette intervention voudra démontrer la présence féminine dans l'immigration marocaine, elle veut rendre visible la place de la première génération et son rôle comme lien social avec le pays d'origine. Elle mettra en évidence la problématique de la transmission mères- filles.

Hakima MOUNIR Socio-historienne

2ème Sujet : Etat des lieux de la situation de la femme marocaine sur le plan juridique.

Les changements concernant la Moudawana, son impact sur la convention franco-marocaine ; Les changements actuels concernant le statut de la femme marocaine suscitent beaucoup d'interrogations sur leur impact réel, sur l'appropriation de ces changements par les femmes et les différentes actrices et acteurs de la vie juridique et sociale.

Hakima Laala-Hafdane, Socio-pédagogue

3ème sujet : Les femmes d'origine marocaine face à la discrimination

L'intervention s'intéressera au phénomène de discrimination qui touchent les femmes d'origine marocaine, il sera question de faire la comparaison entre les garçons et les filles, concernant leur promotion sociale, en mettant l'accent sur leur activité professionnelle.

Juliette Mince, Sociologue

Après-Midi, 14h 30 - 16 h

Atelier 1 : Femmes âgées et relation intergénérationnelle

Cet atelier vise à appréhender les conditions des femmes marocaines âgées en région parisienne. Il montrera par exemple les difficultés que vivent ces femmes pour l'accès au logement et l'accès à la santé. Il abordera aussi des questions en lien avec les premières comme la relation entre ces femmes et leurs enfants. C'est un atelier qui se veut avant tout un lieu de débat et de concertation pour visibiliser cette question importante.

Fatima Aint Ben Elmadana , Socio-urbaniste

Atelier 2 : Les meres celibataires et isolees : souffrance et detresse, difficultes et perspectives

Les meres celibataires marocaines vivent toujours une situation de reclusion sociale en vue d une invisibilite souhaitee, ellesassument leurs solitudes et leur desarroi avec un sentiment de culpabilite, le debat dans l atelier voudra d, abord rendre leur situation visible et mener une reflexion sur les processus d insertion possibles.

Aurélie Bédu, Juriste

Atelier 3

Femme en situation irreguliere : trajectoires individuelles et difficulte d insertion

Dans ce travail on developpera les differentes situations mariages forces, retour force au pays, migration economique, echec de regroupement familial) qui se trouvent à l, origine leur situation irreguliere.

Claudie Lesselier , Historienne

16 h 15 - 17h 30 : Rapports d ateliers et mise en commun des propositions

Clôture

ASSOCIATION DES FEMMES FRANCO-MAROCAINES POUR L ACCES AUX DROITS ET A LA CITOYENNETE, c/o Maison des femmes 163, rue de Charenton 75012 Paris, TEL : 01 53 19 09 57

femmesmarocaines@wanadoo.fr,

<http://maisondesfemmes.free.fr/affmadc/contact.htm>><http://maisondesfemmes.free.fr/affmadc/contact.htm>

5 – Une marche de nuit à paris

L'association Les Furieuses Fallopes demande de diffuser largement cet appel a une marche de nuit le 24 avril. Aucune banderolle d organisation ne sera acceptee a cette marche, les participantes sont invitees à venir a titre individuel.

Attention, manif non mixte.

"Sortons quand nous voulons, ou nous voulons, comme nous voulons !

Les femmes et les lesbiennes reprennent la rue.

Pour hurler, denoncer et crier NON aux violences des hommes:

MARCHE DE NUIT SAMEDI 24 AVRIL

21 h, métro Père-Lachaise

Refusons d etre insultees, menacees, matees, assassinees, sifflees, violees, traquees, frappees, tripotees, humiliees... Contre toutes ces violences, creons notre force dans une solidarite pour toutes et avec toutes. La colere des femmes et lesbiennes en marche.

6 - Contre le recul des droits des femmes dans le monde Marche des femmes americaines, le 25 avril

Le 25 avril prochain, des associations de femmes americaines appellent a participer a une grande Marche a Washington pour le droit de disposer de son corps. Leurs mots d ordre : sauvons des vies de femmes en soutenant leur droit a acceder legalement a l avortement et a la contraception.

Cette marche en faveur des droits sexuels et reproductifs est la consequence inevitable de trois annees de politiques de l administration Bush contre la planification familiale, contre la liberte de choix, contre les femmes dans le monde.

Cette guerre contre les femmes a demarre des la prise de fonction de Monsieur Bush. Le jour anniversaire de la legalisation de l avortement aux USA, le president a annonce le retablissement de la

politique dite de « Mexico city ». Cette loi supprime toute subvention publique aux ONG étrangères ayant des activités en lien, même indirect, avec l'avortement.

Plus récemment au niveau interne, le Sénat américain a voté une loi soutenue par Monsieur Bush et ses « adeptes », sur la protection de l'embryon et du fœtus (Unborn Victims of Violence Act).

Nous, associations qui luttons pour les droits des femmes, avons été confrontées au cours de cette dernière année à différentes tentatives de remise en cause des droits des femmes (en particulier le droit à l'avortement, à travers l'amendement Garraud, sur la protection de l'embryon qui n'a été retiré par le Sénat qu'après une large mobilisation citoyenne), nous ne pouvons rester insensibles à la mobilisation des femmes américaines.

Nous pensons qu'il s'agit bien d'une politique orchestrée au niveau international, dont nous pouvons mesurer les effets dans de nombreux pays y compris en Europe, politique en lien direct avec le retour du conservatisme et des pouvoirs religieux intégristes dans l'espace public.

Nous appelons les mouvements de femmes, les syndicats, les partis politiques et plus largement la société civile à se mobiliser pour relayer en France la marche des femmes américaines et pour dénoncer toute tentative, y compris en France, de remise en question des droits des femmes.

Rassemblons-nous, le lundi 26 avril 2004 à 18H00, devant l'Ambassade des États-Unis, 2 avenue Gabriel 75008, pour dénoncer la guerre de Bush contre les femmes et ses conséquences au niveau mondial.

Extraits de l'appel lancé par Planned Parenthood Federation of America, National Organization for Women, Naral Pro-Choice, Feminist Majority

[...] En même temps que nous célébrons et honorons les femmes dans le monde lors de la Journée Internationale des Femmes et lors de la Marche pour sauver des Vies de Femmes à Washington, le 25 avril 2004, il est essentiel de se souvenir de la question des droits reproductifs internationaux. Il est impératif de se rappeler que, pour des millions de gens dans le monde, le simple accès au contrôle des naissances est impossible. L'hostilité envers la santé des femmes, dans beaucoup de pays et dans la politique étrangère des États-Unis, mène souvent les femmes et ceux qu'elles aiment à souffrir ou mourir de causes qui peuvent être soignées. Chaque année, plus de 500 000 femmes meurent de problèmes liés à la grossesse et 80 000 de ces décès sont dus à des avortements dangereux. [...] Ces morts sont inutiles. Que fait le gouvernement des États-Unis pour aborder ces questions ? [...] À cause d'une politique anti-femmes, les États-Unis sont en réalité en train d'aggraver la situation en imposant des lois draconiennes dans ce qui a été appelé une « guerre aux femmes. » Jamais auparavant il n'y a eu un tel effort concerté et calculé par le gouvernement des États-Unis pour refuser aux femmes dans le monde l'accès complet au planning familial, aux services élémentaires de soins de santé en matière de reproduction, à des services d'avortement sûrs, à des conseils et à une éducation sur le VIH/SIDA.

La Règle du Baillon Mondial (Global Gag Rule) – Lors de son premier jour officiel en fonction, le Président Georges W. Bush a montré au monde son engagement à imposer des politiques anti-femmes en rétablissant des restrictions connues sous le nom de la « Règle du Baillon mondial » (ou « Politique de Mexico »). Cette politique interdit à toute organisation non-gouvernementale étrangère, bénéficiaire de fonds du planning familial des États-Unis, d'utiliser leurs propres fonds, d'origine non-américaine pour fournir des services d'avortement légaux, pour faire pression auprès de leur propre gouvernement pour réformer des lois sur l'avortement, ou même d'offrir des conseils ou des recommandations exactes sur l'avortement. Cette politique insidieuse a obligé beaucoup de cliniques à fermer leurs portes et à arrêter de fournir des services vitaux aux femmes dans certaines des régions les plus rurales de la planète. De plus, en baillonnant des organisations et en leur ôtant le droit de faire pression sur leur gouvernement, la Règle du Baillon perpétue les lois restrictives sur l'avortement qui menent chaque jour à des décès dus aux avortements dangereux. Cette politique serait inconstitutionnelle si elle s'appliquait aux organisations états-uniennes.[...]

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) – En 2002, après une forte pression de groupes anti-choix marginaux et de quelques membres extrémistes du Congrès, le gouvernement Bush a annoncé qu'il gèlait les 34 millions de dollars affectés par le Congrès au FNUAP. La raison invoquée était que les Nations Unies étaient impliquées dans les pratiques d'avortements coercitifs parce qu'elles travaillaient avec le gouvernement chinois. Une commission nommée par le gouvernement a pourtant confirmé que le travail des Nations Unies en Chine est en réalité un effort positif pour fournir des services gratuits et a recommandé que le programme soit financé entièrement. Malgré cela, le Président Bush a ignoré les conclusions de sa propre équipe et a gelé les fonds pour trois années fiscales.[...]. Le FNUAP fournit des services de santé en matière de reproduction aux femmes dans plus de 140 pays, comprenant un planning familial volontaire, des soins pour des grossesses sûres, des soins obstétricaux d'urgence, des conseils et des traitements pour le VIH/SIDA. Les Nations Unies ont dû réduire radicalement leurs services dans beaucoup de pays à cause de l'absence des fonds américains et elles estiment que le manque de fonds pour seulement une année aura pour résultat un supplément annuel de 2 millions de grossesses non-désirées, environ 80 000 avortements, 4700 morts maternelles et 77 000 décès de nourrissons et d'enfants.

Traité pour les droits des femmes (CEDAW)- La Convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes est le seul traité international complet qui garantit les droits humains des femmes et la prévention de la discrimination à leur égard.[...]. Un des fondements pour l'égalité des femmes est l'accès à des soins de santé en matière de reproduction, sans danger et sans restriction. La convention contient plusieurs clauses qui confirment les droits des femmes en matière de reproduction (...). Actuellement, 174 pays ont ratifié la Convention et les États-Unis sont le seul pays industrialisé qui ne l'a pas fait[..]. Cette non-ratification pose problème sur la scène internationale et est un obstacle à l'efficacité de la politique étrangère des États-Unis.

VIH/SIDA – Dans un mouvement sans précédent, le Président a fait de la lutte contre le VIH/SIDA dans le monde une priorité [...] et il a signé une loi qui engage des milliards de dollars pour la lutte contre le VIH/SIDA. Malheureusement, la nouvelle législation pose un problème – au moins un tiers de tous les fonds prévus pour la prévention doivent être dépensés dans des programmes « abstinence-jusqu'au-mariage. » C'est un dangereux message à envoyer lorsque l'on veut diminuer le nombre de morts dus au VIH/SIDA et cela n'a pas de sens pour beaucoup de personnes frappées par la maladie ou qui risquent fortement d'être contaminées. Se concentrer uniquement sur des programmes d'abstinence, dont l'efficacité n'a pas été prouvée, au lieu d'une éducation complète qui place l'abstinence avec l'utilisation du préservatif et les questions d'égalité de genre, mettra seulement davantage de vies en danger.

Privatisation des services publics vitaux - Le gouvernement des États-Unis, avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, a obligé des pays du Sud à liquider des services publics vitaux, comme les soins de santé et l'eau, au profit de multinationales recherchant les bénéfices. Augmenter les coûts d'utilisation des services interdit aux femmes pauvres l'accès à ces services. Quand l'Afrique du Sud a été forcée de privatiser son système d'eau il y a deux ans, des femmes qui ne pouvaient plus supporter le coût de l'eau potable se sont tournées vers des ruisseaux pollués pour leur besoin en eau, et des milliers sont mortes du choléra. Dans beaucoup de pays, la privatisation des soins de santé mandatée par les États-Unis a interdit l'accès aux soins de santé en matière de reproduction aux femmes pauvres qui n'ont pas les moyens d'en payer les coûts.

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de montrer au monde que des Américains pro-choix se soucient des femmes dans le monde et sont prêts à être leurs avocats. Le 25 avril 2003, des centaines de milliers de personnes se rassembleront à la Marche pour sauver des Vies de Femmes à Washington DC. Nous enverrons un message collectif au gouvernement américain et au monde que les vies des femmes comptent réellement et que nous refusons d'attendre et de regarder des femmes mourir.

Pour en savoir plus sur « Une Marche pour sauver des Vies de Femmes »

www.marchforwomen.org

7 – Avec les meres de la Place de Mai

Communique de l'Association de solidarité avec les Meres de la Place de Mai (SOLMA)

Nouvelles menaces de mort contre la presidente des Meres de la place de Mai

Madame Hebe de Bonafini a reçu ce jeudi 18 mars une premiere menace de mort telephonique. Vendredi 19 mars, dans la rue, un homme scest approche d elle par derriere et lui a dit : "Nous te creverons, ce 24 mars sera le dernier que tu vas celebrer". (allusion à la manifestation que les Meres organisent tous les 24 mars pour rappeler le coup d etat militaire de 1976 et redemander le chatiment des coupables.)

Elle s est retournée mais l individu s'était deja fondu dans la foule.

Le meme jour, au siege de l Association des Meres, l harcelement a repris sous forme de menaces de mort par telephone.

Madame Bonafini a refusée la protection officielle que lui proposaient le secretaire de la Presidence, M. Oscar Parrili et le secretaire des Droits Humains M. Eduardo Luis Duhalde tous deux alarmes par ces menaces. "Je lutte pour la liberte - dit-elle - et je n aimerais pas avoir sans arret un gardien derriere mon dos."

SOLMA vous demande instamment :

- d' nvoyer d urgence un message de solidarite et de sympathie à l association des Meres
- d ecrire au president Nestor Kirchner pour qu'il protege les Meres en l encourageant à continuer sa lutte contre l'impunité dans le corps de la justice nationale. (Il y a actuellement, encore en focntion, plus de 400 magistrats nommés par la junte militaire).

Ecrire aux adresses suivantes :

Association Mères de la Place de Mai
Madame Hebe de Bonafini
Hipolito Yrigoyen 1584
1089 Buenos Aires - Argentina
Fax 0054 11 4954 0381
e-mail : madres@satlink.com

Exmo. Senor Presidente de la Nacion
Dr. Nestor Kirchner
Casa Rosada
Balcarce 50
1064 Buenos Aires - Argentina
Fax: 0054 11 4344 3700

Merci d'avance pour votre solidarite,

SOLMA
24 mars 2004